

RENOUVELLEMENT D'ADHESION 2020

Chères amies, Chers amis

Une grande joie de vous retrouver au détour de ce nouvel épisode de notre revue le Palmier. Ce 100^{ème} numéro retrace les 30 ans d'histoire de notre association.

Le dérèglement climatique n'est plus guère discutable : un mois de Février anormalement chaud suivi d'un début de printemps plutôt frais , deux épisodes de canicule cet été ou les records de température ont été pulvérisés ! Mais ce sont surtout les nombreux orages violents et les tornades qui ont sévi dans certaines régions qui resteront dans les esprits et peuvent être source d'inquiétude pour les prochaines années.

Si de nombreux palmiers apprécient les températures estivales, c'est surtout le manque d'eau qui a pu freiner leur croissance. Espérons que les nappes phréatiques pourront se reconstituer cet hiver.

Nous avons fêté les 30 ans de l'association au cours de notre Assemblée générale à Brest , un moment inoubliable pour les nombreux participants ! Il nous faut maintenant persévérer dans nos efforts pour que notre association continue de vivre en attendantson quarantième anniversaire en 2029.

Pour cela nous comptons sur vous et vous invitons à renouveler votre adhésion , vous participez ainsi au bon fonctionnement de l'association. Notre situation financière est juste à l'équilibre pour ce qui concerne l'année 2019, la diminution du nombre d'adhérents s'est ralentie ces deux dernières années mais reste pour nous un sujet préoccupant pour l'avenir. Malgré la hausse continue des tarifs postaux nous avons décidé de ne pas modifier le montant des cotisations pour 2020 !

Nous devons cependant modifier la façon dont les reçus fiscaux seront établis à l'avenir, merci donc de prendre note des modifications.

Le rescrit fiscal : il permet à de nombreux adhérents de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% des sommes versées à l'association (adhésion et dons éventuels) au cours d'une année civile. Vous devrez pour obtenir cette réduction inscrire la somme dans la case concernant les dons aux associations dans la déclaration de revenus de l'année concernée.

Les conditions pour obtenir cette réduction : Dépendre du régime fiscal Français et avoir à payer un impôt car il s'agit d'une réduction d'impôt et pas d'un crédit d'impôt (il ne faut pas confondre !)

Toutes les personnes ayant payé leur cotisation **2019** entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019 recevront par Courriel ou courrier au moment des déclarations de revenus 2019 (Mars- Mai 2020) un justificatif mentionnant les sommes versées pour l'année citée (adhésion et dons éventuels).

Les personnes qui ont payé leur cotisation **2019** en fin d'année 2018 ont déjà reçu le justificatif au titre de la déclaration des revenus 2018.

Modification pour l'année 2020 : toutes les cotisations perçues au titre de l'année 2020 feront l'objet d'un reçu fiscal qui sera établi au printemps 2021 dans le cadre de la déclaration des revenus 2020 cela inclura également les cotisations 2020 envoyées en fin d'année 2019.

En effet pour rendre plus lisible notre comptabilité et simplifier le travail des bénévoles qui la gère ces chèques reçus fin 2019 ne seront déposés en banque que début Janvier 2020, il s'avère que c'est la date d'encaissement et non pas la date de signature du chèque qui doit être prise en compte pour l'établissement du reçu fiscal ! Merci pour votre compréhension

Bien cordialement en vous souhaitant une bonne fin d'année !

Pour l'association : **Patrick Herbaut** et **Ruddy Benezet** (secrétaire et secrétaire adjoint).

Bulletin de Cotisation 2020

Fous de Palmiers, B.P. 50600, 83411 Hyères Cedex - Siren : 442 810 644 - Tél : 06 07 74 4014 ou 03 20 41 01 65

Nom Prénom
Nom Conjoint Prénom
 Les éléments ci-dessous sont inchangés.
Adresse
Code postal Ville Région Pays
Téléphone Mobile
Courriel Profession/activité

Cotisation + Abonnement « Le Palmier » Individuel et Couple	Tarifs	
France/Dom-Tom 1 AN	39 €	<i>Je règle le montant de € pour l'année par chèque à l'ordre de Fous de Palmiers (pas d'Eurochèques SVP),</i> <i>Date :</i> <i>Signature :</i> <i>Je recevrai (avant fin Mars 2021) un reçu me permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt suite au rescrit fiscal (voir les conditions requises pour en bénéficier)</i> <i>Je dispose d'un droit de regard et de rectification concernant les informations personnelles détenues par l'association (fichier informatique à l'usage exclusif de FDP).</i> <i>Je reconnais avoir pris connaissance des statuts de l'association (consultables sur le site www.fousdepalmiers.com)</i>
Reste du Monde	47 €	
Étudiant, Chômeur	19 €	
Membre Bienfaiteur (1 an) adhésion incluse	117 €	
Annonces	117 €	
Don à l'association (hors adhésion ou en complément)		

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vous allez figurer dans l'annuaire FdP.

Étudiant, chômeur, il est nécessaire de joindre un justificatif pour bénéficier du tarif proposé. Merci !

Les demandes d'adhésion très tardives, nous parvenant au cours du dernier trimestre de l'année de référence (à partir d'octobre 2019), ne prendront effet qu'au mois de janvier suivant. L'association se donne le droit de refuser une demande d'adhésion après examen de la candidature et après avoir effectué les recherches nécessaires justifiant ce refus.

IMPORTANT

Pensez à nous indiquer un changement d'adresse Mail ou de numéro de téléphone car ce sont les seuls moyens à notre disposition pour vous joindre rapidement.

Si vous souhaitez, en même temps que votre renouvellement, offrir une adhésion à un de vos amis ou un de vos proches veuillez remplir la partie ci-dessous. Merci dans ce cas de faire deux chèques séparés

ADHESION PAR PARRAINAGE (cela est possible jusque fin Juin 2020 ou en même temps que votre renouvellement d'adhésion)

ADHERENT (LE PARRAIN) NOM : PRENOM :

LE BENEFICIAIRE DU PARRAINAGE

NOM : PRENOM :

CONJOINT :

ADRESSE :

N° Téléphone : COURRIEL :

Adhésion au tarif de (année 2019) suivant l'adresse du bénéficiaire: **39 €uros** (France et Dom-Tom) ou **47 €uros** (reste du monde)

**Veuillez envoyer ce document complété et le(s) chèque(s) à : ASSOCIATION FOUS DE PALMIERS – BP 50600
83411 HYERES LES PALMIERS CEDEX ou à notre secrétaire : HERBAUT Patrick 47 rue J.B LEBAS -59493 Villeneuve d'Ascq**